

## Éoliennes. « Transitionner vers des énergies renouvelables »

Yves Pinon (Ille-et-Vilaine) ■

« Je souhaite réagir au courrier paru le 7 novembre, « Fermes éoliennes : désastre paysager ». [...] Nous traversons une période complexe et désastreuse que nous allons léguer à nos enfants et petits enfants. Je veux parler du dérèglement climatique et de la nécessité de transformer notre modèle énergétique. [...]

L'argument développé porte sur la destruction visuelle des paysages ruraux. Il est intéressant de noter, sur ce point, que nos arrière-grands-parents ne se sont pas révoltés quand il s'est agi, sur des millions de kilomètres, de construire et bitumer des routes ou de dresser des poteaux avec fils électriques et téléphoniques, lesquels ont eu et ont encore une incidence notoire sur l'esthétique des campagnes. Ce même argument est par ailleurs utilisé contre l'éolien en mer, par exemple en baie de Saint-Brieuc (Côtes-d'Armor), où des comités de lutte [...] avaient prédit l'effondrement du tourisme et la chute des prix de l'immobilier. Phénomènes qui, à ma connaissance, ne se sont pas produits.

Mais c'est un fait que toute action de l'homme a un impact négatif sur la nature et qu'il ne s'agit, en conséquence, que de faire les moins mauvais choix pour cohabiter respectueusement avec notre environnement, la faune et la flore. Sur ce point, et de l'avis de beaucoup, y compris des



« Toute action de l'homme a un impact négatif sur la nature et il ne s'agit, en conséquence, que de faire les moins mauvais choix. »

| PHOTO : GUILLAUME SALIGOT, O.F.

scientifiques, la destruction actuelle des terres et des mers serait imputable à leur surexploitation par l'homme (agriculture et pêche intensives), aux pollutions que cela génère (pesticides, plastiques, etc.) et aux effets du dérèglement climatique. Il serait urgemment nécessaire, afin d'éviter

une atteinte irréversible à notre patrimoine terrestre commun autrement plus grave qu'une pollution visuelle, de transiter vers des énergies renouvelables, fussent-elles imparfaites.

À ce titre, l'énergie éolienne est une bonne candidate, utilisant en

production électrique une énergie naturelle et gratuite (le vent), bien qu'intermittente. Mais cette intermittence a l'avantage d'être en grande partie complémentaire de l'énergie solaire, limitant de ce fait les besoins de stockage.

Comme toute fabrication humaine, la production éolienne est génératrice de gaz à effet de serre (GES). Toujours d'un point de vue des moins mauvais choix, il convient d'effectuer les comparaisons suivantes dont la source est la base carbone de l'Ademe, l'Agence de la transition écologique.

Une centrale nucléaire représente 6 grammes d'équivalent CO<sub>2</sub> (CO<sub>2</sub>eq) par kilowattheure (kWh), mais sans prise en compte de la phase de démantèlement ni d'une éventuelle destruction de déchets actuellement impossible en théorie. L'éolien représente 15 g de CO<sub>2</sub>eq / kWh et le solaire 44 g de CO<sub>2</sub>eq / kWh (en prenant en compte l'ensemble du cycle de vie, avec extraction du minerai, construction, exploitation, destruction / recyclage). Une centrale au gaz représente 418 g de CO<sub>2</sub>eq / kWh, une centrale au fioul 730 g, une centrale au charbon 1 060 g.

Contrairement à l'opposition manifestée par le courrier cité, je pense que les avis et les choix des « **zadistes bruyants urbains** » et des « **ruraux habituellement taiseux** » devraient converger afin d'assurer le meilleur avenir possible à leurs enfants. >>